



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

Audit de l'optimisation des ressources de la : **Planification infrastructurelle**

Rapport annuel 2015, section 3.07

Contexte

- Le portefeuille d'infrastructures publiques de l'Ontario a une valeur de remplacement de 500 milliards de dollars; la province supervise 40 % de ces biens d'infrastructure.
- L'infrastructure est vieillissante, plus de 50 % des écoles et des hôpitaux ayant plus de 40 ans.
- Durant la dernière décennie, 77 % des dépenses d'infrastructure ont été consacrées aux secteurs des transports, de la santé et de l'éducation pour entretenir et agrandir les actifs existants, ainsi qu'en construire de nouveaux.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor analyse les demandes de financement et formule des recommandations à l'intention du Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement.



Objectif de l'audit

Déterminer et déclarer si le processus provincial de planification de l'infrastructure :

- assurait la priorisation des projets d'infrastructure en fonction des besoins;
- assurait que les biens existants sont entretenus et rénovés conformément aux principes de saine gestion des biens.



Conclusions générales

- La province ne dispose pas d'estimation fiable de l'état de ses biens, et il est donc difficile de déterminer avec exactitude les priorités en matière de financement.
- Il n'existe pas de lignes directrices concernant l'état souhaité de maintien des installations.
- Les fonds pour l'infrastructure sont affectés à chaque ministère en fonction du financement individuel antérieur, sans pondération des priorités générales de l'ensemble de la province.



Constatations particulières

- Les besoins d'entretien et de renouvellement s'établissent à 14 milliards de dollars pour les écoles et à 2,7 milliards de dollars pour les hôpitaux.
- De nouvelles installations scolaires sont requises pour accueillir les 100 000 élèves qui utilisent des salles de classe mobiles, et 10 % des écoles fonctionnent à plus de 120 % de leur capacité.
- Au cours des 10 prochaines années, le gouvernement prévoit consacrer les deux tiers du budget d'infrastructure à de nouvelles constructions, et le tiers à des travaux de réparation et d'entretien, mais sa propre analyse montre que cette répartition devrait être inversée.



Recommandations

Le Secrétariat du Conseil du Trésor doit :

- s'assurer que les ministères élaborent des stratégies pour combler l'écart entre les besoins réels en infrastructure et le financement affecté;
- définir la méthode à utiliser par les ministères pour mesurer l'état des biens, et fournir une orientation concernant les cibles devant être fixées pour l'état de chaque catégorie de biens;
- utiliser tous les renseignements à sa disposition pour distribuer les fonds de manière appropriée entre les nouveaux projets et les travaux de renouvellement;
- veiller à ce que l'affectation des fonds soit fondée sur une analyse objective des besoins.



Explorez notre site Web

- Accédez au [rapport d'audit intégral](#).
- Consultez notre [Rapport annuel 2015](#) et nos [communiqués](#).
- Apprenez-en plus sur [notre Bureau](#).
- Faites-nous part de vos [commentaires](#).

